

Le 23 octobre 2008 le préfet de Corse a reçu une délégation du FRONT UNI CONTRE CE PADDUC

La délégation était composée de :

Michèle Salotti,  
Jeanine Boschi,  
Dominique Renucci,  
Vincent Ciccada,  
Martin Tomasi,  
Norbert Laredo,  
Jean Nicolas Antonietti

Nous avons, pendant plus de deux heures trente, exposé les raisons justifiant la nécessité de reprendre entièrement ce Padduc, et exposé le fait que ce document ne pouvait en aucun cas être amendé.

Une intervention importante qui a porté sur l'environnement, les sites remarquables, les zones protégées, la loi du littoral, les terres agricoles et le conseil des sites.

L'intervention de la LDH a porté sur :

le rappel du rôle du préfet : premier représentant de l'état, garant de la légalité et responsable de l'ordre public

Au delà de l'environnement, la LDH a fait part de l'inquiétude de la population exprimée lors de nombreux débats publics et réunions, organisés par le *Front Uni Contre Ce Padduc*, du sentiment d'avoir été dupé, des discours flous et surtout du déficit de débats démocratiques avec la population compte tenu de l'enjeu du projet.

La LDH a dénoncé le tout tourisme, l'économie résidentielle, a alerté le Préfet sur l'absence dans ce document du volet social, économique en terme de production, d'artisanat, d'agriculture, de culturel, du manque de politique de formation, etc., ainsi que de l'absence de toutes mesures concrètes.